

Réalisation du document d'objectifs de la ZPS

« Ried de Colmar à Sélestat, Haut-Rhin »

Réunion COPIL n°4 (final) – 15 novembre 2017



Plan de la présentation

0

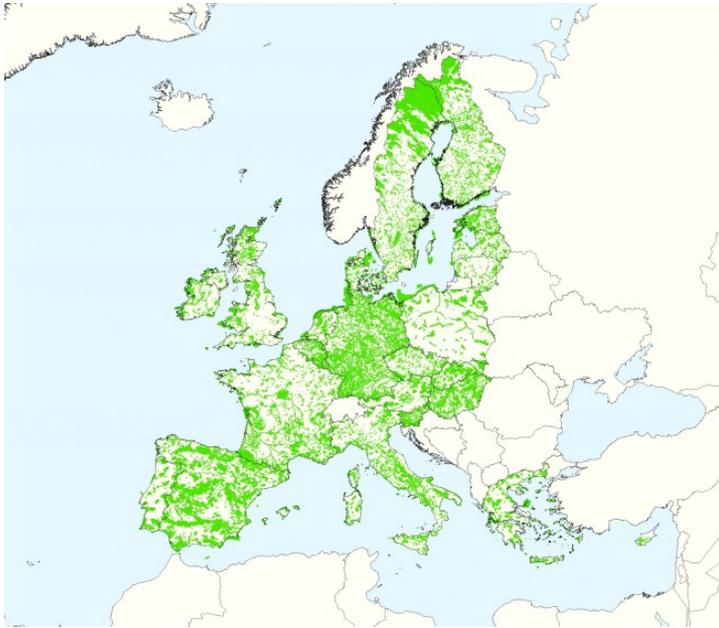
- 1. Rappels sur la démarche**
- 2. Les grandes lignes de l'étude**
- 3. Le dispositif de suivi-évaluation**
- 4. La charte**

1

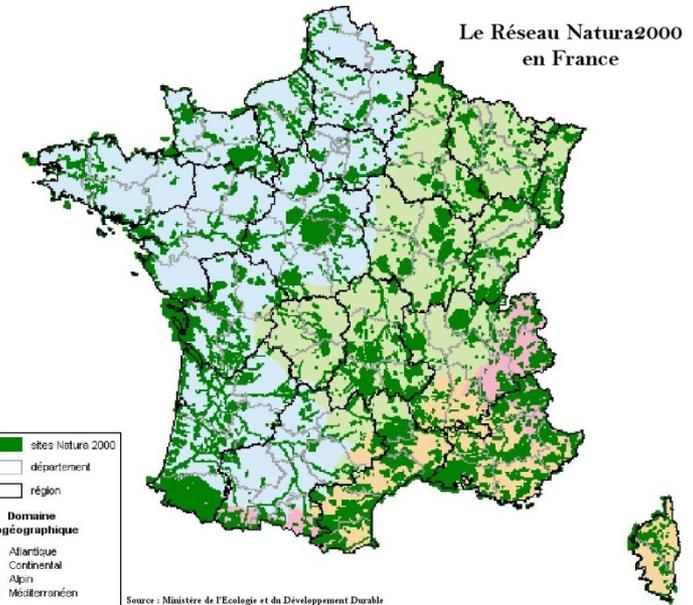
Rappels sur la démarche

Natura 2000...

« Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. **Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques.** » [Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie]



- ✓ 18.50% du territoire
- ✓ 5 491 Zones de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)
- ✓ 22 308 Zones Spéciales de Conservation (D. Habitats)



- ✓ 12.6% du territoire
- ✓ 392 ZPS
- ✓ 1 366 ZSC

Natura 2000... en Alsace



✓ Une responsabilité particulière :

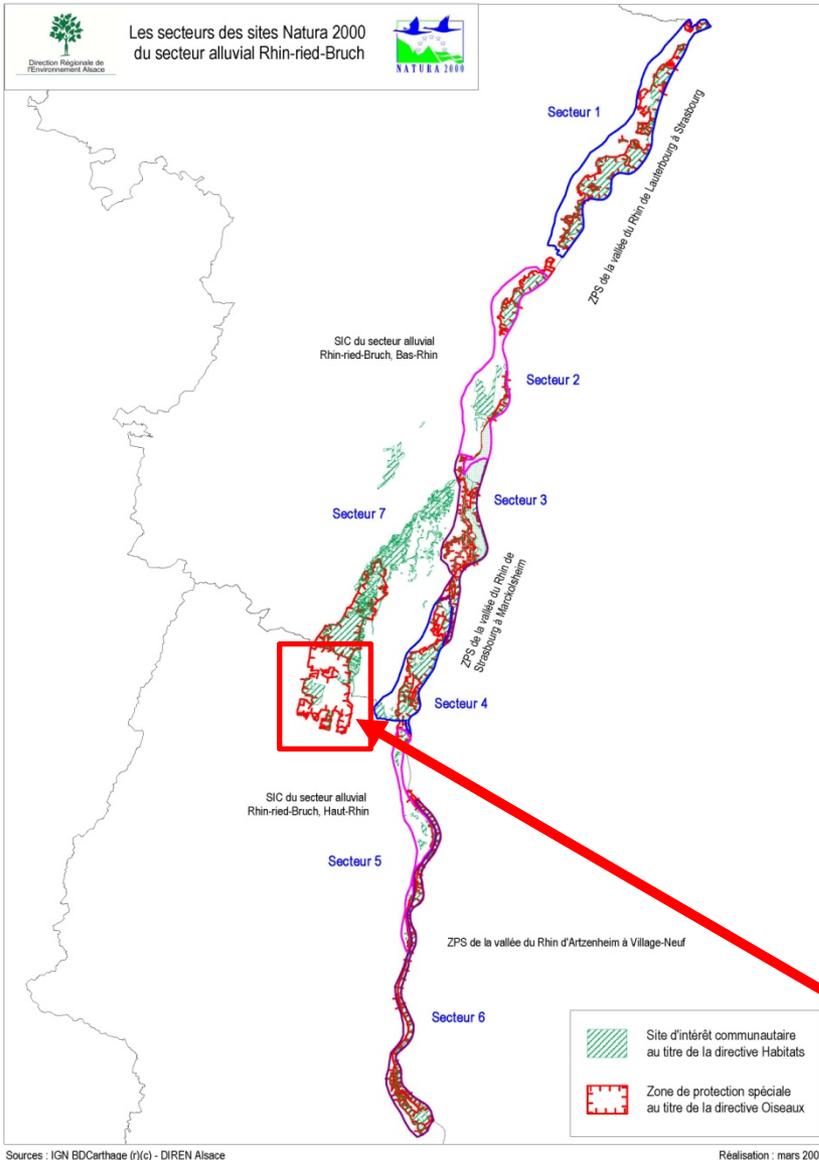
- Biogéographie unique
- Couloir de migration rhénan
- 160 sp d'intérêt communautaire
- ...

✓ Un réseau Natura 2000 qui y répond :

- 21 ZSC (10 en 67 + 11 en 68)
- 11 ZPS (6 en 67 + 5 en 68)
- 17% du territoire (4^{ème} région en France)
- 23 sites en animation
- 31 DOCOB réalisés
- 1 DOCOB en cours (celui qui nous réunit)



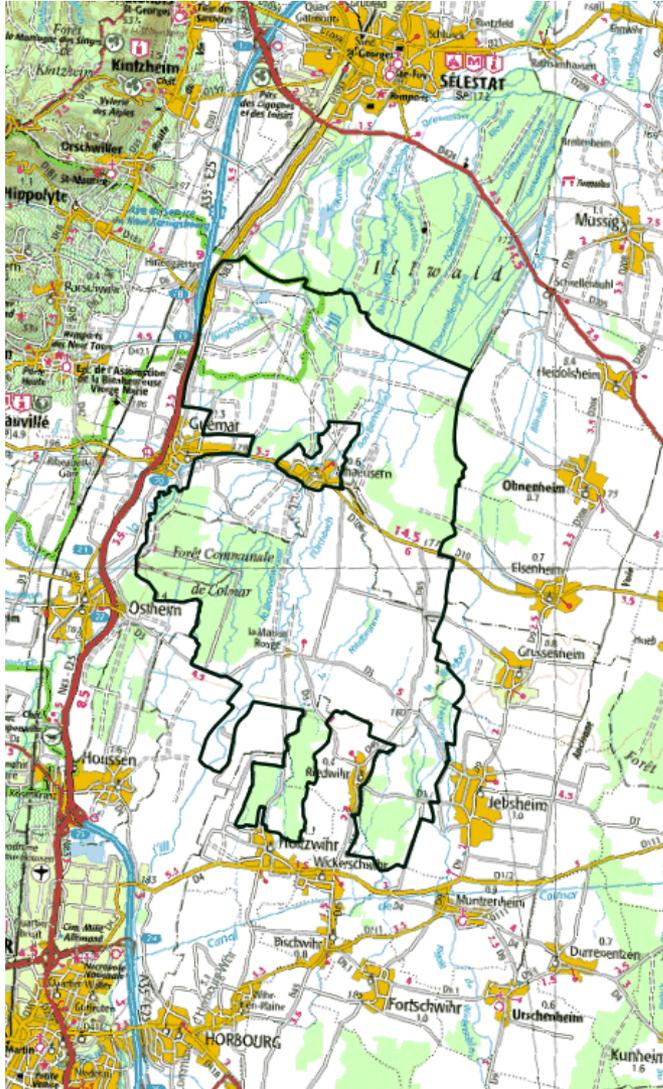
Le complexe Ried-Rhin-Bruch



- ✓ 2 ZSC + 5 ZPS de Lauterbourg à Saint-Louis, sur la plaine alluviale du Rhin
- ✓ Découpé en **7 secteurs**
- ✓ 7 DOCOB + 1 DOCOB chapeau élaborés entre 2004 et 2007
- ✓ **Animation par la région Grand Est**
- ✓ DOCOB du secteur 7 ne portant que sur la ZSC et ZPS 67

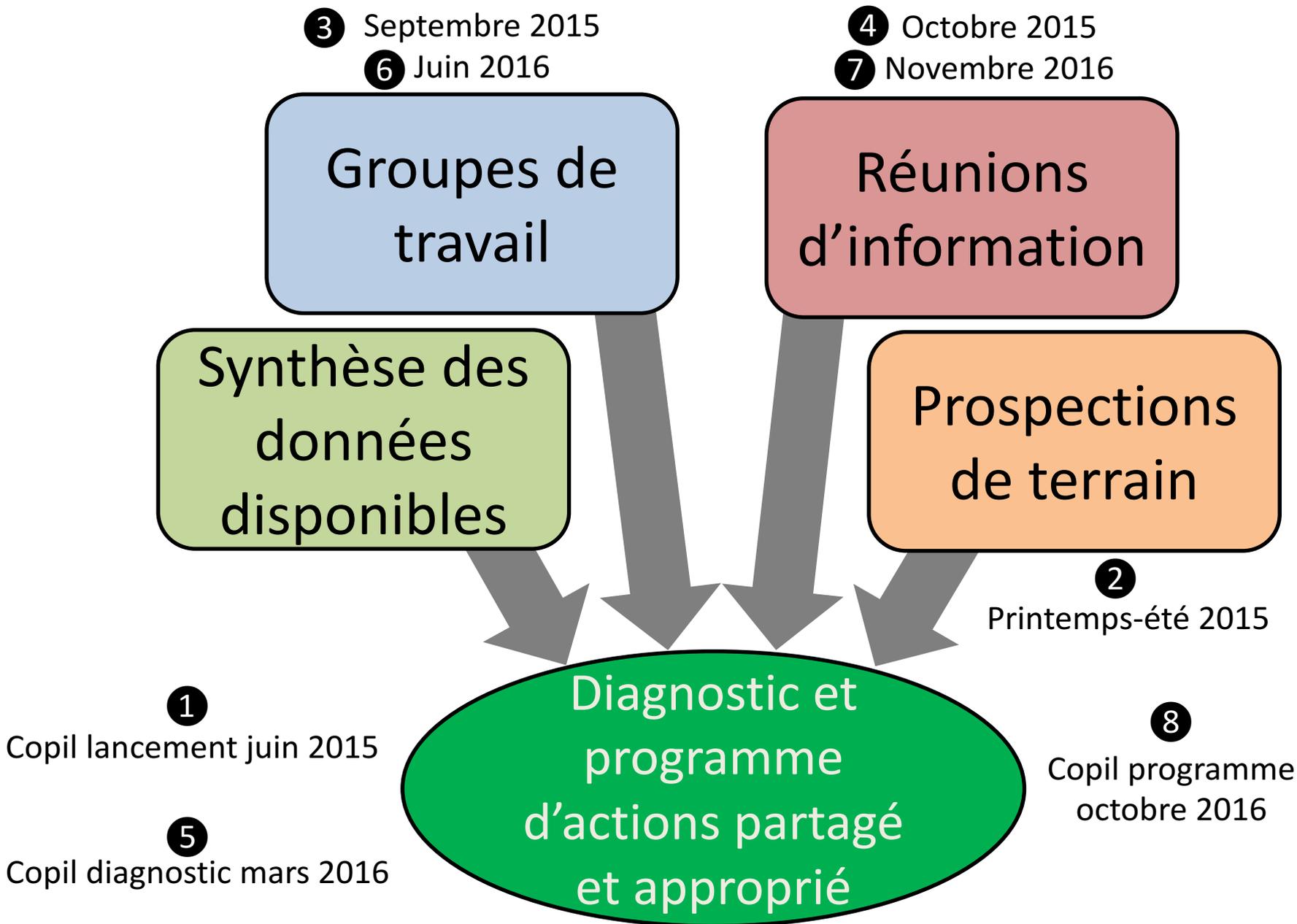
=> ZPS « Ried de Colmar à Sélestat, Haut-Rhin » encore dépourvue de DOCOB

L'élaboration du DOCOB du Ried 68



- ↪ ZPS FR4213813 « Ried de Colmar à Sélestat, partie Haut-Rhinoise », 5229 ha
- ↪ Désignation initiale 2004, annulée 2005 ; étude complémentaire 2006, désignation 14 mai 2007...
- ↪ ... ZPS par conséquent en marge du processus d'élaboration puis animation des DOCOB RRB
- ↪ Reprise de l'élaboration
 - ❖ Pré-copil **18 septembre 2014**
 - ❖ **Début 2015**, mission confiée à Gereco

L'élaboration du DOCOB du Ried 68



2

Les grandes lignes de l'étude (rappels)

Diagnostic – L'avifaune d'intérêt communautaire de la ZPS

73 espèces d'intérêt communautaire

Espèces « **Annexe I** »
de la Directive Oiseaux

**22 espèces sur la ZPS en
2015**

Espèces « **Migratrices et
hivernantes** »

41 espèces sur la ZPS en 2015

9 sp. nicheuses sur la ZPS

10 sp. migratrices /hivernantes

35 sp. en migration/ hivernage / reproduction

10 sp. nicheuses sur la ZPS

12 sp. migratrices /hivernantes

+ **10 sp.** « occasionnelles »

41 sp. en migration/ hivernage / reproduction

Diagnostic – L'avifaune d'intérêt communautaire de la ZPS

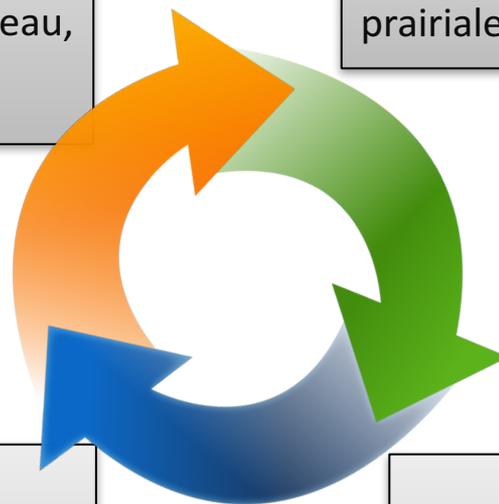
Un site qui présente une capacité d'accueil de l'avifaune toute l'année

PRINTEMPS

Accueil **des migrateurs pré-nuptiaux** en route vers leurs quartiers de reproduction d'Europe du Nord (oiseaux d'eau, rapaces, passereaux)

ETE

Accueil des **espèces reproductrices** au sein du Ried: pics, rapaces, avifaune prairiale



HIVER

Accueil **des espèces hivernantes**: Oies, canards, limicoles, laridés, quelques rapaces

AUTOMNE

Accueil **des migrateurs post-nuptiaux** en route vers leurs sites d'hivernage (Afrique, méditerranée...)

Diagnostic – L'avifaune d'intérêt communautaire de la ZPS

Grandes tendances évolutives sur 2006-2015

Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	A088	Hivernant	?
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	A103	Hivernant	→
Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	A027	Hivernant	↗
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	A222	Hivernant	→
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	A043	Hivernant	→
Oie des moissons	<i>Anser fabalis</i>	A039	Hivernant	→
Oie nieuse	<i>Anser albifrons</i>	A041	Hivernant	→
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	A081	Migrateur	→
Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>	A184	Migrateur	→
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	A185	Migrateur	→
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	A188	Migrateur	→
Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>	A151	Migrateur	→
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	A127	Migrateur	↗
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	A074	Migrateur	→
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	A140	Migrateur	→
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	A031	Nicheur	→
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	A180	Nicheur	↘
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	A028	Nicheur	↗
Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	A136	Nicheur	?
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	A338	Nicheur	→
Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	A122	Nicheur	↘
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	A142	Nicheur	↘
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	A026	Occasionnel	?
Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>	A156	Occasionnel	?
Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>	A149	Occasionnel	?
Bécassine sourde	<i>Lymnoperdix minimus</i>	A152	Occasionnel	?
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	A023	Occasionnel	?
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	A379	Occasionnel	?
Chevalier arlequin	<i>Tringa erythropus</i>	A181	Occasionnel	?
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	A182	Occasionnel	?
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	A030	Occasionnel	?
Couffou confou	<i>Mareca strepera</i>	A150	Occasionnel	?

Avifaune forestière stable, habitats nombreux et gestion favorable

Migrateurs et hivernants à tendance **stable, voire en augmentation** (Grande aigrette, Grue cendrée)

Quelques espèces nicheuse en (re?)colonisation: Sterne pierregarin, Héron cendré, Cédicnème criard. A surveiller

Déclin important de certains nicheurs associés au milieu ouvert: Courlis cendré, Râle des genêts, Vanneau huppé... **Disparition** du Hibou des marais et du Busard Saint-Martin avant 2006.

La richesse de la ZPS est liée à la présence d'un « **triptyque** » d'**habitats ouverts, forestiers, aquatiques**.

La disparition progressive des milieux humides de transition et de la surface en herbe impacte directement les cortèges d'oiseaux patrimoniaux qui y sont associés.

Résultats - diagnostic socio-économique de la ZPS

Une activité agricole prépondérante

Une grande importance de la forêt

Une activité industrielle limitée à l'exploitation de gravière

Une activité cynégétique marquante dans l'identité du territoire

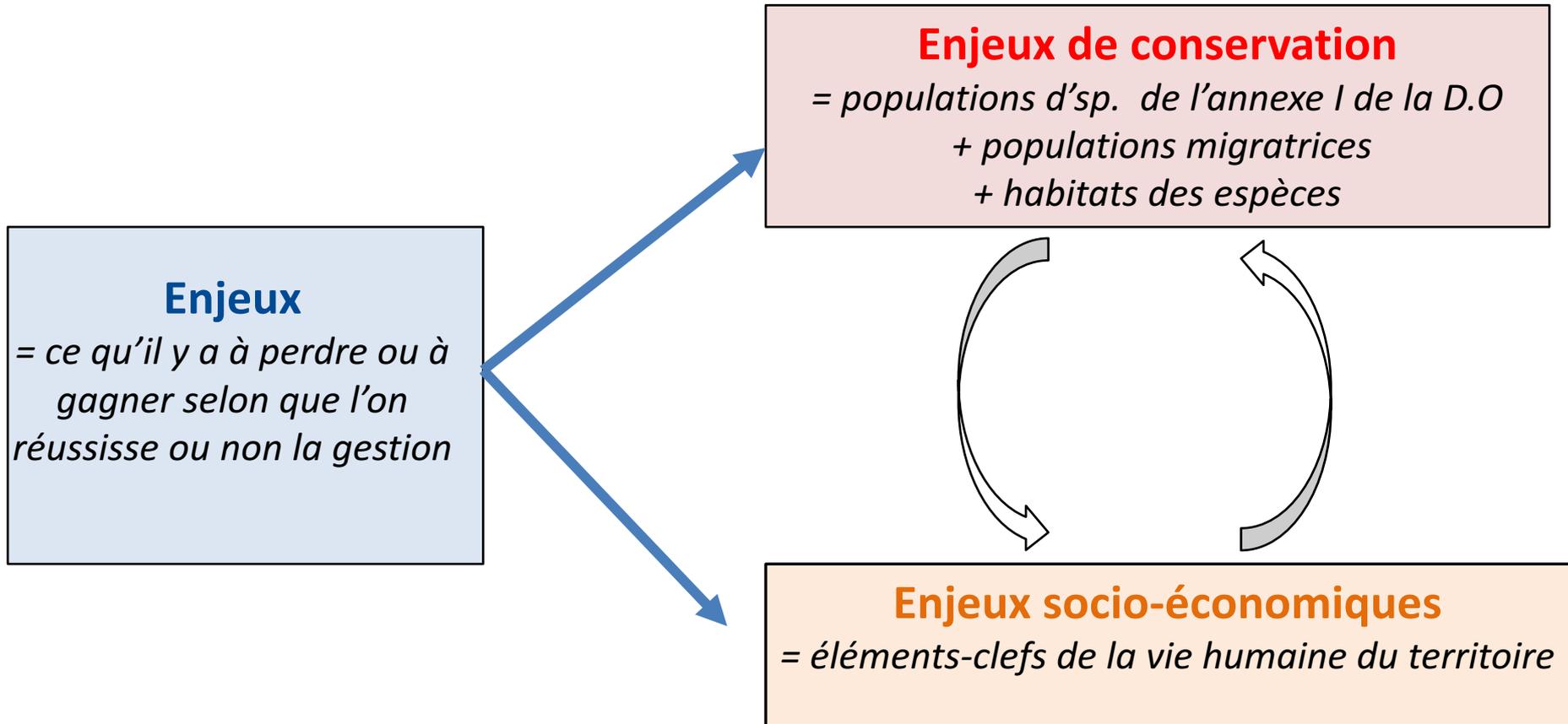
Des activités de loisir diverses et discrètes

Des démarches de gestion déjà bien implantées



Les enjeux et les objectifs de conservation

Quelques définitions....



Les enjeux et les objectifs de conservation

Enjeux propres aux ESPECES d'oiseaux fréquentant la ZPS



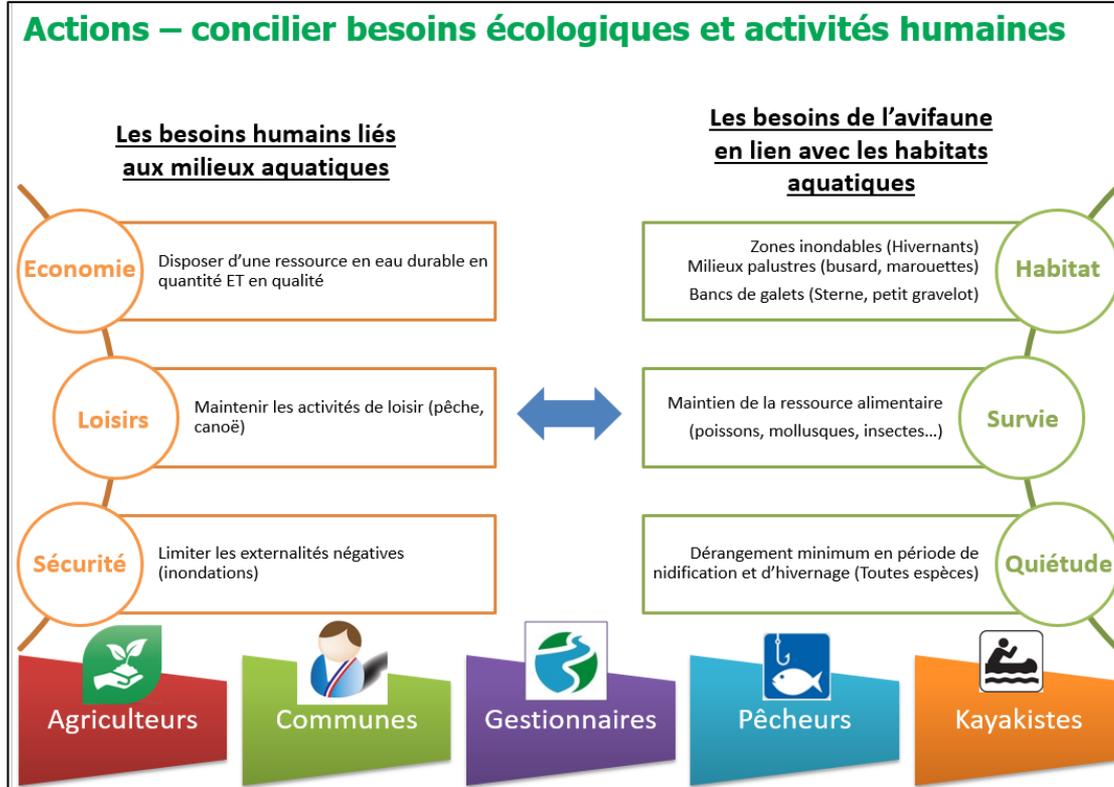
Nom espèce	Statut	Type de milieux	Liste Rouge d'Alsace	Tendance au sein du site	Habitat de l'espèce au sein de la ZPS	Niveau de priorité
Courlis cendré	Nicheur	Ouvert	CR	↘	☹️	1
Râle des genêts	Nicheur	Ouvert	CR	↘	☹️	1
Vanneau huppé	Nicheur	Ouvert	EN	↘	😊 ☹️	1
Busard des roseaux	Migrateur / Nicheur à proximité	Ouvert	CR	→	😊 ☹️	1
Busard Saint-Martin	Hivernant	Ouvert	RE	→	😊 ☹️	2
Hibou des marais	Hivernant	Ouvert	RE	→	😊	2
Bondrée apivore	Nicheur	Forestier	VU	→	😊	2
Milan noir	Nicheur	Forestier	VU	→	😊	2
Petit Gravelot	Nicheur	Ouvert	VU	?	😊	2 ^e
Pie-grièche écorcheur	Nicheur	Ouvert	VU	↗?	😊	2 ^e
Sterne pierregarin	Nicheur	Aquatique	EN	?	😊 ☹️	2 ^e

Choix de 11 espèces à enjeux devant faire l'objet d'une intervention prioritaire

Le programme d'action

La mise en place d'actions sur la ZPS est tributaire de l'acceptation des propriétaires / exploitants / acteurs du territoire: **co-construction ESSENTIELLE**

- Réalisation de 3 ateliers de travail en Juin 2016
- Echanges et débat autour de propositions pré-formulées par Gereco
- Adaptation des propositions + structuration de nouvelles actions



Le programme d'action

Action	Intitulé	Priorité
MO2	Reconversion de cultures en prairies permanentes	1
MO5	Gestion des milieux prairiaux	1
MO9*	Maintien des haies et bosquets favorables à la Pie-grièche	2
MO10*	Soutenir une filière herbagère équilibrée et durable	1
MF3	Création d'ilots de vieillissement et/ou de sénescence	2
MA2	Restauration morphodynamique des cours d'eau	2
MA3	Gestion raisonnée des embâcles	3
MA7	Préservation et restauration des milieux palustres	2
MA13*	Réhabilitation de gravières en fin d'exploitation	2
MT1	Compléter les données sur l'avifaune d'intérêt communautaire	2
MT2	Lutte contre les espèces exogènes envahissantes	3
MT3	Maitrise foncière ou d'usage sur les milieux remarquables	3
MT4 *	Gestion cynégétique du Sanglier	1
MT5*	Gestion des crues de printemps	1
ML1	Information et sensibilisation	2

- 5 catégories d'action (MO, MF, MA, MT, ML), avec des priorités différentes
- 10 actions préexistantes (ponctuellement réadaptées) + **5 nouvelles (*)**

Le programme d'action

Fiches synthétiques

- ⇒ Objectif(s) et Enjeu(x) associé(s)
- ⇒ indice de priorité (de 1 à 3)
- ⇒ maître d'ouvrage et maître d'œuvre potentiels
- ⇒ Acteurs à consulter, synergies locales à développer
- ⇒ échancier (année de réalisation souhaitable)
- ⇒ surface concernée
- ⇒ coût prévisionnel
- ...

+ Annexes techniques

Fiche MO2	Reconversion de cultures en prairies permanentes	Priorité 1
Enjeux et objectifs associés, espèces concernées		
<u>Enjeu(x) associé(s) au sein du DOCOB</u> Stopper la disparition, la dégradation et la fragmentation des milieux naturels ou semi-naturels ouverts.		
<u>Objectif(s) associé(s) au sein du DOCOB</u> Garantir la préservation et encourager la reconquête d'ensembles prairiaux suffisamment vastes et interconnectés entre eux. Maintenir ou restaurer dans la mesure du possible, la mosaïque d'habitats : forêts, prairies, cours d'eau, roselières et marécages, avec une attention particulière pour les zones palustres (roselières, mégaphorbiaies) et les milieux prairiaux.		
<u>Avifaune d'intérêt communautaire concernée par l'action</u> Busard des roseaux (A081), Courlis cendré (A160), Râle des genêts (A122), Vanneau huppé (A142), Pie-grièche écorcheur (A338), Bondrée apivore (A072), Milan noir (A073), Busard Saint-Martin (A082), Hibou des marais (A222), et de nombreuses autres espèces migratrices et hivernantes s'alimentant en milieux ouverts.		
<u>Autres bénéfiques écologiques</u> Conservation d'espèces (Lépidoptères, flore...) et d'habitats d'intérêt communautaire.		
Contexte et description technique		
<u>Contexte général</u> La baisse des surfaces prairiales au cours des dernières décennies, et leur conversion en cultures et en forêts, est le facteur principal de régression du cortège de l'avifaune associée aux milieux ouverts, qu'il s'agisse d'espèces nicheuses, hivernantes ou migratrices. La reconquête d'espaces prairiaux sur des secteurs cultivés est aujourd'hui indispensable au maintien sur le long terme des espèces d'intérêt communautaires précitées.		
<u>Mode d'exécution</u> Choix des secteurs à convertir : Le choix des secteurs est avant tout conditionné par l'acceptation des propriétaires privés et/ou des exploitants agricoles. Parmi les parcelles pour lesquelles cette acceptation est acquise, le choix doit ensuite être aguilé par une double analyse écologiques . - Une réflexion de type « écologie du paysage » à l'échelle de la ZPS, visant à favoriser la création de vastes ensembles prairiaux d'un seul tenant, plutôt qu'un mitage de petites surfaces prairiales, qui sont souvent insuffisantes au regard des exigences écologiques réelles des individus des espèces faunistiques ciblées. - Une approche « méta-populationnelle », qui se focalise avant tout sur le renforcement des noyaux de populations existantes, en opérant les conversions de manière concentrique à partir des foyers existants. NB : une réflexion liée à la problématique des inondations peut également être menée. Les propriétaires / exploitants de parcelles culturales fréquemment inondés peuvent potentiellement être intéressés par une conversion.		

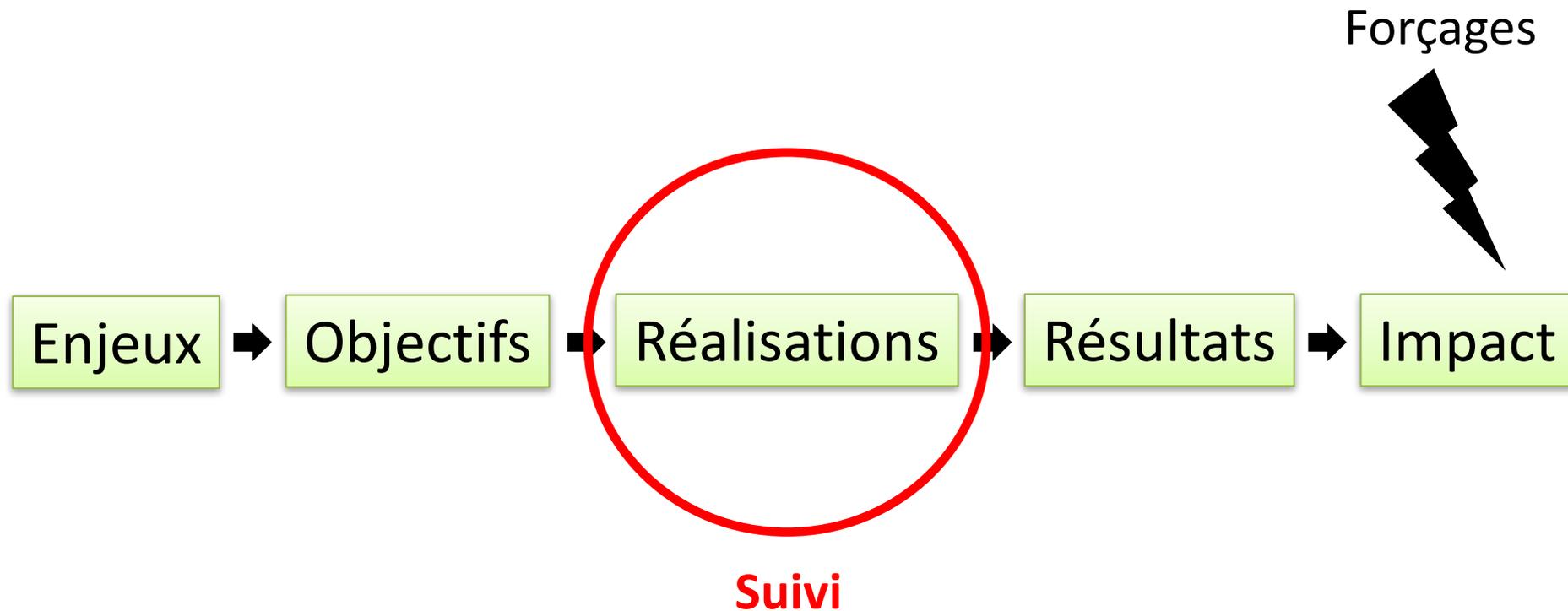
3

Le dispositif de suivi évaluation

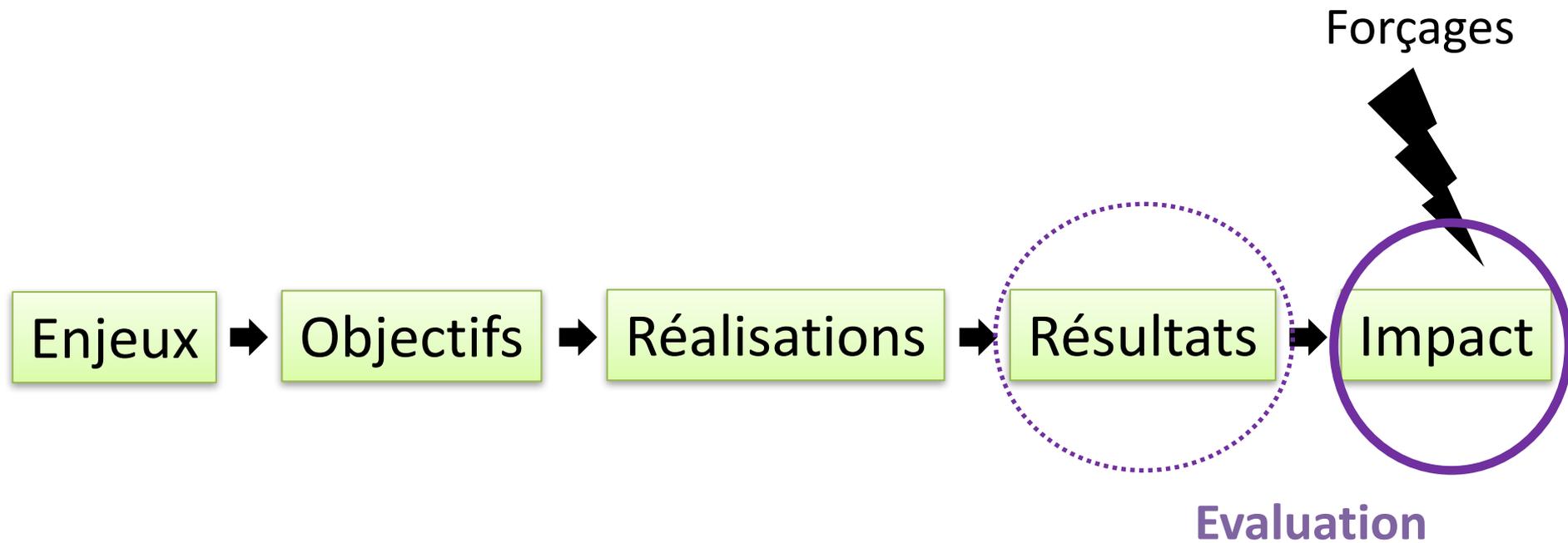
Le dispositif de suivi évaluation



Le dispositif de suivi évaluation



Le dispositif de suivi évaluation



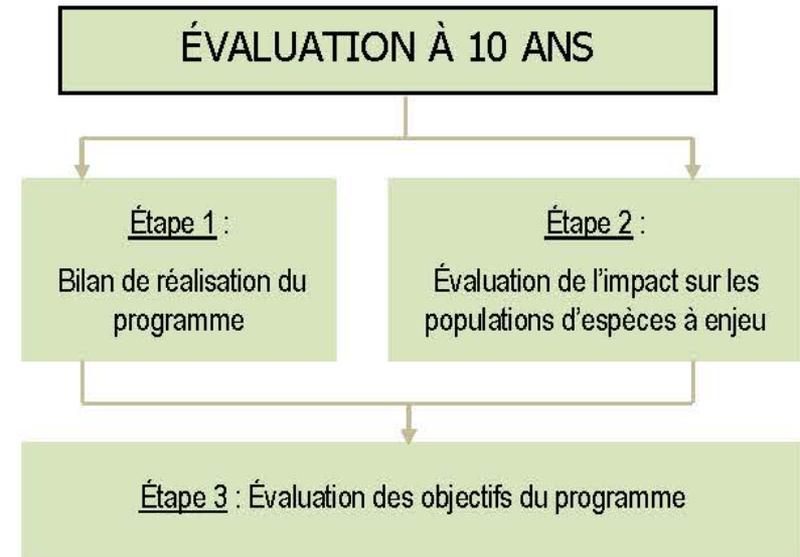
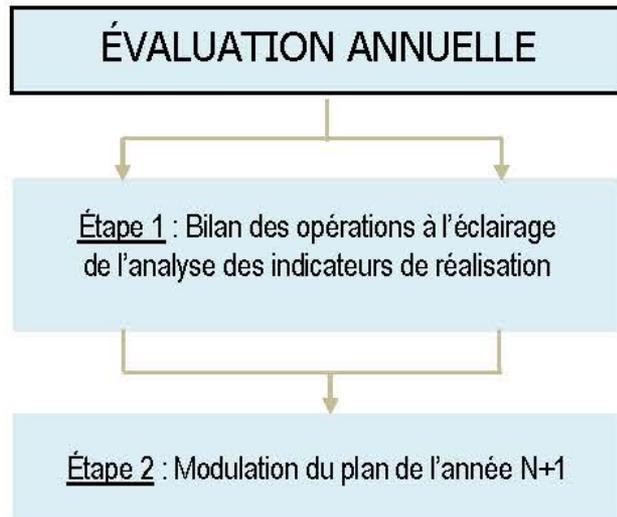
Le dispositif de suivi évaluation

	INTITULE DE L'ACTION	INDICATEUR(S) DE REALISATION	UNITE
MO2	Reconversion de cultures en prairies permanentes	Surface totale de prairies restaurées	Hectare. / année
MO5	Gestion des milieux prairiaux	Surface totale de prairies contractualisées par type de mesure ou de contrat	Hectare
MO9	Maintien des haies et bosquets favorables à la Pie-grièche	Linéaire de haies favorables à la Pie-grièche Linéaire de haies ayant fait l'objet d'une restauration	Mètre linéaire
MO10	Soutenir une filière herbagère équilibrée et durable	Compte-rendu annuel de suivi de la démarche	N.A
MF3	Création d'îlots de vieillissement et/ou de sénescence	Surface d'îlots contractualisés	Hectare
MA2	Restauration morphodynamique des cours d'eau	Linéaire de berge restaurée (suppression des aménagements) Surface de bancs de graviers scarifiés Longueur totale du tracé hydrographique	Mètre linéaire Mètre carré Mètre linéaire
MA3	Gestion raisonnée des embâcles	Nombre d'embâcles évalués Ratio des embâcles extraits / maintenus	Nombre %
MA7	Préservation et restauration des milieux palustres	Surface de milieux palustres ayant fait l'objet d'un diagnostic Surface de milieux palustres ayant fait l'objet d'une restauration	Hectare
MA13	Réhabilitation de gravières en fin d'exploitation	Surface des différents types d'habitat favorables recrées Linéaire de berges aménagées Compte-rendu de suivi du projet	Mètre carré Mètre linéaire N.A
MT1	Compléter les données sur l'avifaune d'intérêt communautaire	Nombre de journées de suivi réalisées, par groupe d'avifaune	Nombre
MT2	Lutte contre les espèces exogènes envahissantes	Réalisation de l'étude (o/n) Part d'actions engagées parmi celles préconisées dans l'étude	%
MT3	Maîtrise foncière ou d'usage sur les milieux remarquables	Superficie de maîtrise foncière réalisée en faveur de sites naturels remarquables.	Hectare
MT4	Gestion cynégétique du Sanglier	Nombre de réunions de sensibilisation réalisées	Nombre
MT5	Gestion des crues de printemps	Nombre de réunions de sensibilisation réalisées Compte rendu de suivi de projet	Nombre N.A
ML1	Information et sensibilisation	Nombre de réunions de sensibilisation réalisées Nombre de dispositifs de sensibilisation installés (panneaux)	Nombre

Le dispositif de suivi évaluation

ESPECE A ENJEUX	INDICATEUR(S) D'IMPACT
Courlis cendré	Nombre de couples reproducteurs % de couples ayant réussi à produire des jeunes à l'envol
Râle des genêts	Nombre de mâles chanteurs
Vanneau huppé	Nombre de couples cantonnés
Busard St-Martin	Nombre d'individus hivernants
Hibou des marais	Nombre d'individus hivernants
Bondrée apivore	Nombre de couples reproducteurs
Milan noir	Nombre de couples reproducteurs
Busard des roseaux	Nombre de couples reproducteurs
Pie-grièche	Nombre de couples reproducteurs
Petit Gravelot	Nombre de couples reproducteurs % de couples ayant réussi à amener l'éclosion à terme
Sterne pierregarin	Nombre de couples reproducteurs % de couples ayant réussi à amener l'éclosion à terme

Le dispositif de suivi évaluation



00002 00003 00004 00005 00006 00007 00008 00009 00010 00011 00012 00013 00014 00015 00016 00017 00018 00019 00020 00021 00022 00023 00024 00025 00026 00027 00028 00029 00030 00031 00032 00033 00034 00035 00036 00037 00038 00039 00040 00041 00042 00043 00044 00045 00046 00047 00048 00049 00050 00051 00052 00053 00054 00055 00056 00057 00058 00059 00060 00061 00062 00063 00064 00065 00066 00067 00068 00069 00070 00071 00072 00073 00074 00075 00076 00077 00078 00079 00080 00081 00082 00083 00084 00085 00086 00087 00088 00089 00090 00091 00092 00093 00094 00095 00096 00097 00098 00099 00100

4

Charte

La charte Natura 2000

- Un document obligatoire pour tout DOCOB
- Des engagements de « bonnes pratiques »
- Adhésion volontaire, à la parcelle, pour 5 ans
- Pas de rémunération mais exonération fiscale (TFPNB)

1 charte pour l'ensemble des sites Ried, Rhin, Bruch
=
16 engagements



Milieux forestiers

- Favoriser les essences locales/limiter les essences allochtones (E1-2-3)
- Limiter les coupes rases de grandes surfaces (E4)
- Limiter l'impact de l'exploitation forestière (déchets, débardage) sur les milieux adjacents (E6)
- Interdiction de l'emploi de phytocides (sauf EEE) (E7)



Milieux humides et aquatiques

- Maintien de zones tampons (7 m) autour des milieux aquatiques (E11)
- Pas de nouveau pompage à moins de 25 m des cours d'eau (E12)
- Maintien des zones humides, roselières, cariçaies, mégaphorbiaies (non destruction, fauches tardives) (E13-14)
- Limiter le dérangement de la faune (calendrier des travaux d'entretien ou de restauration) (E15)



Milieux ouverts

- Maintenir les éléments d'intérêt (prairies permanentes, prairies humides, bosquets, haies, talus) (E7-8-9)

+ encadrement des activités de sport et de loisirs (E16)

Merci de votre attention

